

n°250  
février 2011



# le bref

journal d'information municipale de Saint-Martin-le-Vinoux



volet 2

p5 dossier

**Pique Pierre, Buisserate, Basse Buisserate :**  
métamorphose de la ville...

p4 **Zoom** le microcrédit, un nouveau service

p9 **La ville au quotidien**



**Mardi 14 décembre**  
Un départ à la retraite chargé d'émotion. Les parents et les enfants ont tenu à être présents pour souhaiter une bonne retraite à Khokha qui a passé une vingtaine d'années à l'école du Village en tant qu'Atsem.



**Mercredi 29 décembre**

Restaurées par l'ADFE (association dauphinoise de formation à l'emploi) et les services techniques de la ville, les trois statues Moais ont retrouvé leur place devant la Maison des Associations.



**Vendredi 7 janvier**

Présentation par le Maire, Yannik Ollivier des projets de la commune 2011 et au-delà à l'occasion des vœux au personnel communal.

**Vendredi 7 janvier**  
Les retraitées de l'année 2010 étaient à l'honneur : Mireille Bizoux, Atsem (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) de 1989 à 2010 et Khokha Bouareche de 1985 à 2010.



**Samedi 8 janvier**

Les amis et adhérents du Vélo Club ont partagé la galette des rois. Béatrice Bruel, la Présidente, a présenté la mascotte et le programme du club. Premier rendez-vous, samedi 2 avril pour la traditionnelle randonnée Marcel Dissaux.



**Mardi 11 janvier**

Cérémonie des vœux aux Saint-Martiniers. Des vœux tournés vers l'avenir et un appel à « rêver la ville » tous ensemble.

**Le chiffre du mois**

**800**

C'est, en 2010, le nombre d'heures passées par les services techniques de la Ville pour déneiger les rues, parkings, trottoirs et autres accès aux équipements publics...

Il aura également fallu utiliser 78 tonnes de sel !

# édito



## ❖ Renouveau, tolérance, rassemblement

La période des vœux est placée sous le signe des projets et ils sont nombreux à Saint-Martin-le-Vinoux. La rénovation urbaine et l'arrivée du tramway ont occupé largement l'année 2010, et continueront en 2011.

Il reste deux sujets d'importance et d'inquiétudes.

D'abord la zone d'activités. La réalisation de ce parc d'activités de haute technologie pourtant essentiel aux ressources communales et à l'emploi s'est vu retardée pour des raisons de basse politique politicienne - notre opposition à la rocade Nord -.

Maintenant que le spectre de ce projet que j'avais qualifié de calamiteux s'éloigne, aucune raison objective ne devrait venir entraver la réalisation de cette zone d'activités dont le maître d'œuvre est la Métro.

Il m'a donc semblé important que Saint-Martin-le-Vinoux intègre le projet de polarité Nord Ouest, avec les villes de Fontaine, Grenoble et Sassenage, pour voir ce projet déboucher. Une concertation est indispensable sur l'aménagement des espaces mitoyens, Esplanade en particulier, Presqu'île scientifique également.

Ensuite, je suis préoccupé par la sécurité des personnes et des biens sur Saint-Martin-le-Vinoux. Je ne saurais me satisfaire des statistiques de l'Hôtel de police qui relèvent que comparativement à d'autres communes, Saint-Martin-le-Vinoux serait un « havre de paix ». Je grossis le trait !

Je constate, ici comme ailleurs, une recrudescence de ce qu'on appelle pudiquement les incivilités qui ne sont en réalité que des infractions. Cela me préoccupe tous les jours. J'entends que la police nationale apporte son soutien... ce que j'ai rappelé à Madame la Directrice départementale de la sécurité publique, puis au Procureur de la République, enfin à Monsieur le Préfet à l'occasion de ma visite relative essentiellement à la sécurité des biens.

Nous avons subi à minuit sept dans la nuit du 10 janvier un tassement de terrain, occasionnant des fissures d'importance sur des maisons du hameau du Mas Caché, dont l'origine exacte est encore à déterminer.

Nous sommes également toujours sous la menace d'un éboulement important de blocs rocheux au dessus du hameau de Ripailère. L'idée d'anticiper le risque fait son chemin.

Je compte sur vous pour progresser sur les décisions les plus justes et les plus utiles. Ne jamais désespérer, croire toujours l'avenir ouvert... c'est ce que je vous souhaite ! Je nous souhaite, renouveau, tolérance, rassemblement.

Bonne année à tous et à toutes !  
**Yannik Ollivier**  
Maire de Saint-Martin-le-Vinoux

### Sommaire

Page 4

#### Zoom

le microcrédit, un nouveau service

Page 5•6•7

#### Dossier

Pique Pierre, Buisserate, Basse Buisserate :  
métamorphose de la ville... (volet 2)

Page 8•9•10•11

#### La ville au quotidien

Le bref n° 250

Journal de Saint-Martin-le-Vinoux

- > Directeur de publication : Yannik Ollivier
- > Rédaction et photos : Mairie de Saint-Martin-le-Vinoux, Jean Dollfus, le SIPAVAG, Gautier+Conquet architectes et paysagistes, [www.photo-libre.fr](http://www.photo-libre.fr), Plurimo, RBT
- > Conception graphique : Céline Prud'homme
- > Impression sur papier certifié PEFC avec des encres à base d'huile végétale : Imprimerie des Eaux Claires (Tél. 04 76 09 34 14)
- > Dépôt légal à parution

## ❖ Nouveau service social : le microcrédit personnel

Mis en place par le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, le prêt d'argent à un taux très bas peut se révéler une solution pour concrétiser des projets d'ordre professionnel, personnel et d'insertion sociale.



Vous avez besoin de faire un achat pour un projet important et votre banque vous refuse un crédit bancaire classique ? Le microcrédit personnel est peut-être une solution à laquelle vous avez droit : sous réserve que votre projet présente les critères demandés, il pourrait vous permettre de financer vos projets d'insertion sociale et professionnelle.

En partenariat avec le Crédit Mutuel, banque choisie pour ses valeurs de solidarité et son engagement social, le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Martin-le-Vinoux propose ce nouveau dispositif aux Saint-Martiniers.

### Le microcrédit : pour qui et pourquoi ?

Pour toute personne résidant à Saint-Martin-le-Vinoux, exclue du prêt bancaire classique, ayant une capacité minimale de remboursement.

Pour financer un projet de vie : une formation qualifiante, un permis de conduire, un ordinateur, des soins dentaires, un imprévu... Le dossier sera étudié par le CCAS pour avis avant présentation à l'établissement bancaire.

### Combien peut-on emprunter ?

Le montant du prêt varie entre 500 € et 3 000 €. Il est remboursable sur une période allant de 6 mois à 3 ans (36 mois). Le taux d'intérêt applicable (hors assurances emprunteurs facultatives) est celui du Livret Bleu du Crédit Mutuel soit à ce jour 1,75 %.

### A qui s'adresser ?

Au Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Martin-le-Vinoux. C'est lui qui vérifie la compatibilité de la demande avec les règles

d'attribution et qui accompagne le demandeur dans les démarches administratives. La décision finale d'accorder ou non le crédit est prise par l'établissement bancaire (Le Crédit Mutuel) conventionné avec le CCAS.

Pour davantage d'information, contacter le 04 76 85 14 50.

Un rendez-vous, avec un agent du CCAS, vous sera proposé afin d'étudier votre éligibilité au microcrédit personnel.

### ❖ Sandrine, aide à domicile, a besoin d'un véhicule



A 37 ans, elle vit seule avec ses deux enfants à charge. Elle travaille comme aide à domicile et touche un salaire mensuel de 800 €. De plus, elle perçoit le RSA (revenu de solidarité active) et l'APL (aide personnalisée au logement). Elle a besoin d'acheter une voiture pour ses déplacements professionnels mais elle ne peut emprunter que par les crédits à la consommation dont les taux sont très élevés : cela l'entraînerait dans une situation de surendettement. Elle peut donc demander à bénéficier de la solution microcrédit.

### ❖ Paul, 75 ans, a des soucis de santé



A la retraite, il vit seul et perçoit le minimum vieillesse de 708 € mensuel. Il a besoin de changer son dentier et n'a pas de ressources suffisantes (après les prises en charge sécurité sociale et mutuelle), ni la capacité d'emprunter à un taux raisonnable. Le microcrédit est la solution qui l'aidera à retrouver le sourire.

## volet 2

# ❖ Pique Pierre, Buisserate, Basse Buisserate : métamorphose de la ville...

En 2014, la ligne E de tramway desservira 3 stations à Saint-Martin-le-Vinoux : s'achèvera alors le projet de ville et la rénovation urbaine des quartiers de la plaine. Courant 2011, déjà, les travaux commencent. Voici le deuxième des 3 reportages du Bref sur les secteurs de la commune concernés par l'arrivée du tram sur la commune. Après Pique Pierre et avant la Buisserate, **voici la Basse Buisserate.**



*Les commerces de proximité de la Basse Buisserate.*

## La Basse Buisserate : un juste équilibre à préserver

Derrière son petit air tranquille et une allure de village très appréciée de tous qu'il convient de préserver, le quartier de la Basse Buisserate est aussi un quartier très fréquenté. Les nombreux utilisateurs des équipements publics qui s'y rendent régulièrement, qu'ils soient Saint-

Martiniers ou des communes voisines, le savent bien. Pas besoin d'être urbaniste expert pour constater les particularités à valoriser et les points à améliorer : espaces verts, logements, circulation automobile à vitesse réduite, accès piétons sécurisé, commerces de

proximité... Les aménagements prévus, notamment autour de l'arrêt du tram (voir schéma page suivante) et la construction de nouveaux logements respectent l'histoire et la nature même de la Basse Buisserate tout en améliorant le cadre de vie. ▶

*Les Terrasses du Soleil, future construction sur l'avenue Général Leclerc*



### Le point sur les nouveautés...

A Champeyrard, par exemple, où se côtoient maisons individuelles et petits ensembles collectifs, les habitants trouvent désormais de nouveaux commerces et services le long de l'avenue Général Leclerc, en lieu et place d'une ancienne station service. Les travaux de réaménagement complet de la rue du 26 Mai se terminent juste, selon les décisions des nombreux habitants présents lors des réunions du "groupe de projet rue du 26 mai" : réduction drastique de la vitesse par la mise en place de chicanes, grâce aux places de stationnement, réfection des réseaux d'eau, en-

fouissement des réseaux électriques, réaménagement de la place Pasteur, amélioration du nombre de places de stationnement autorisées.

L'ancien gymnase Pierre Mendès France, reconstruit à la Buisserate, laisse place à un ensemble immobilier privé "Les Terrasses de Chartreuse" : 51 acquéreurs s'installeront, en 2012, au dessus d'un commerce alimentaire de 980 m<sup>2</sup>, de la marque Lidl.

### ... et les projets ?

Un nouvel immeuble privé de 34 logements, "Les Terrasses du Soleil", en accession à la propriété sera construit, à côté des immeubles

des Milans et des Feuillantines, les propriétaires ayant vendu leur bien immobilier.

Sur l'avenue Général Leclerc entre la nouvelle station de tramway et Saint-Egrève, le trottoir sera réduit des deux côtés à 2,20 mètres, pour préserver au maximum les propriétés privées. Côté Néron pour répondre aux besoins des riverains, de nouvelles places de stationnement seront créées. Actuellement, les voitures garées sur le trottoir empêchent la circulation piétonne en toute sécurité. Le respect de la norme du Plan Local d'Urbanisme de deux places par logement de toutes les constructions ne semble pas suffire.

L'arrêt de tramway sera situé au niveau du carrefour des rues du 26 mai, du Petit Lac, de part et d'autre de l'avenue Général Leclerc. La Ville va donc réhabiliter complètement la rue du Petit Lac et la portion de la rue de la Maladière jusqu'au collège Chartreuse, avec un nouveau circuit piétonnier des collégiens dès la mise en service du tramway, en 2014. L'aménagement sera travaillé par un groupe de projet, composé des habitants et usagers du collège et des équipements publics.

*En rez de chaussée du nouvel immeuble, Les Terrasses de Chartreuse, il est prévu l'implantation d'un commerce alimentaire de 980 m<sup>2</sup>*



## Un quartier mieux desservi pour le confort de tous

Riverains, habitants du quartier, de la ville ou des communes voisines... Tout le monde appréciera l'amélioration de la desserte de la Basse Buisserate et de l'accès aux logements et aux équipements publics socio-éducatifs, sportifs et de loisirs très fréquentés.

C'est là que se trouve l'ensemble des lieux d'accueil de la petite enfance : crèche municipale, halte garderie, relai assistantes maternelles, Maison de l'Enfance et de la Famille, qui abrite depuis quelques mois un Lieu d'Accueil Parents Enfants. Le groupe scolaire du Néron, maternelle et élémentaire, le collège Chartreuse sont autant d'équipements scolaires

indispensables sur la commune pour nos enfants. A côté de la salle polyvalente Hubert Dubedout, le tout nouveau Lieu Passerelle va ouvrir ses portes prochainement. Première étape d'un parcours avant la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron, on y trouve des informations, un accès à internet, des conseils pour la réalisation de CV, des échanges avec des personnes ressources...

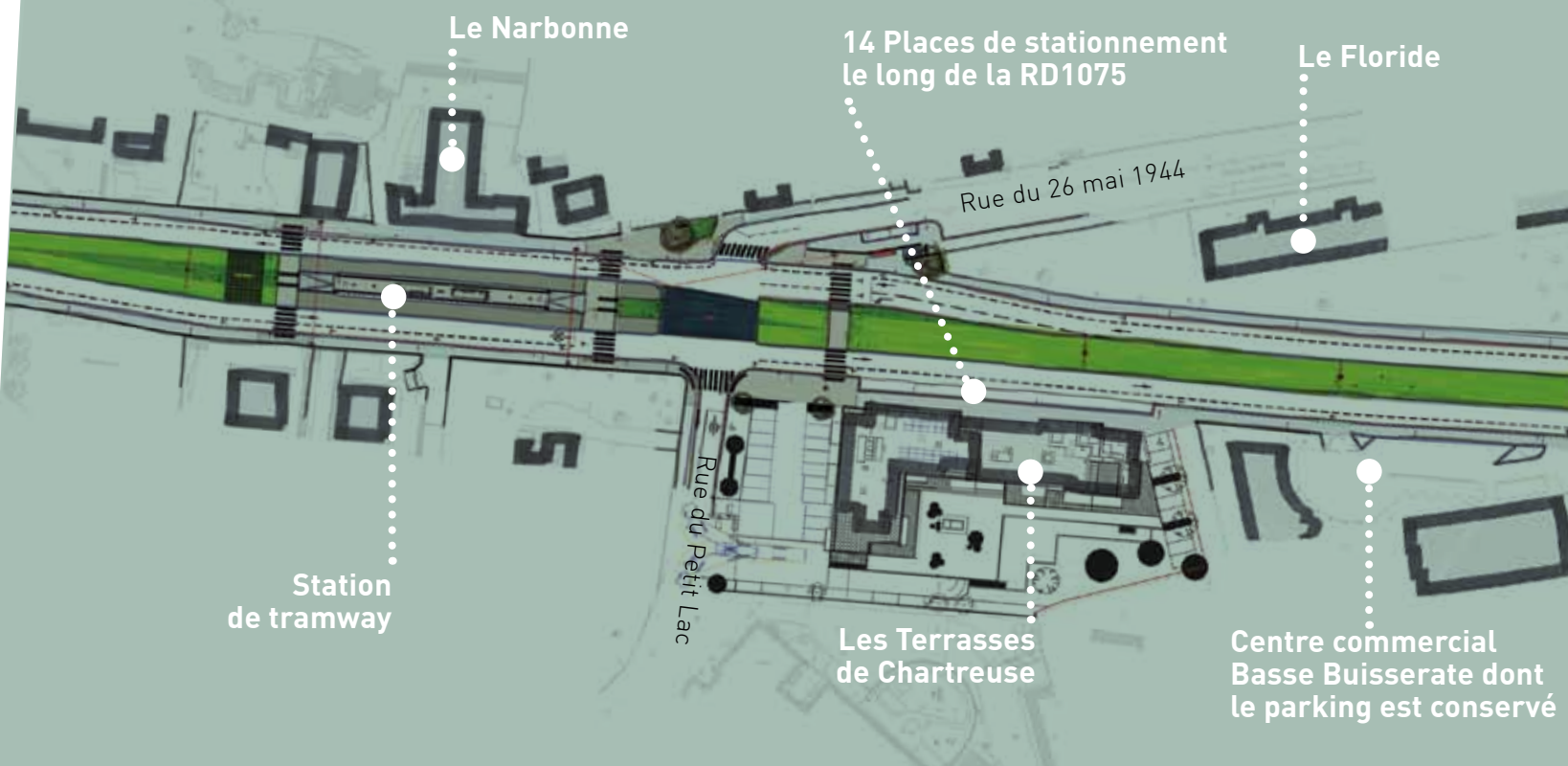
Enfin, les équipements sportifs intercommunaux sont nombreux à disposition de nos scolaires et de nos associations, Amicale Laïque et 2RFC. La piscine tournesol, le gymnase Jeannie Longo, le dojo, le terrain de football synthétique constituent une réponse de qualité aux attentes des sportifs, quel que soit leur âge et leur niveau de pratique. Ce quartier a de quoi



assurer bien des services et satisfaire bien des envies sur la commune.

*Parmi les équipements collectifs importants de la commune, la Maison de l'Enfance et de la Famille propose aussi un Lieu d'Accueil Parents Enfants*

## Principes d'aménagement autour de la station de tramway de Basse Buisserate





## Les travaux du Souchet se poursuivent

Demandés par l'Etat à la commune, ces travaux sont liés aux risques d'inondations qui pouvaient se produire sur le secteur de Pique Pierre. Un risque d'obstruction par embâcles de la galerie sous le passage de l'A48 était à craindre en cas de fortes crues.

Les travaux ont commencé en 2007 par la réalisation d'une galerie à re-calibrer au niveau du pont de l'A48 à la confluence dans l'Isère. Cette nouvelle galerie a entraîné la construction d'une passerelle sur la piste cyclable des berges de l'Isère et d'une galerie de stockage située sur la place du Général de Gaulle. D'autres aménagements de pistes ont été réalisés dans le secteur de Narbonne pour accéder et assurer l'entretien du ruisseau. Enfin, une plage de dépôt est en train d'être achevée au niveau de la propriété Garnier.

Il restera quelques aménagements moins conséquents à réaliser en 2011, notamment les traversées de route sur le secteur de Clémencière et la pose de buses (grosses canalisations) permettant un meilleur écoulement de l'eau du torrent. Le coût de ces travaux, 900 000 €, sont pris intégralement en charge par la commune qui assure le financement de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'oeuvre.

## Conseil municipal

9 décembre 2010

- > **La commune soutient l'action de médiation scolaire qui se déroule pendant l'année 2011 au collège Chartreuse**

L'objectif est de permettre aux élèves d'appréhender les incivilités et les violences dans l'enceinte du collège et de régler les petits conflits.

- > **Tarifcation du Centre de Loisirs de Quaix-en-Chartreuse**

La Ville de Saint-Martin-le-Vinoux participera à hauteur de 14,95 € par journée pour les Saint-Martiniens qui fréquentent le centre de Quaix.

- > **Entretien des voiries pour bénéficier des subventions du Conseil général**

La commune s'engage à abandonner l'usage de produits phytosanitaires avant 2012 hors les produits acceptés en agriculture biologique, dans la gestion de ses voiries et de ses dépendances.

- > **Avis de la commune de Saint Martin-le-Vinoux sur le PLU de Saint Egrève**

Il est demandé de veiller à ce que le règlement de la zone Na du futur PLU révisé permette clairement d'implanter un équipement intercommunal public de type piscine.



## Jobs d'été

Vous allez avoir 18 ans, vous êtes étudiant ou demandeur d'emploi ? La MEEN (Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron) propose des emplois et des remplacements dans les entreprises et les collectivités du canton.

Vous pouvez déposer ou envoyer votre candidature avant le 7 mars 2011 à la MEEN, 4, avenue Général de Gaulle, 38120 Saint Egrève.

Téléphone : 04 76 13 18 05



## ❖ Le recensement militaire, c'est obligatoire

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant. Les Français non recensés lors de cette période peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Cas particulier : lorsqu'une personne devient française (naturalisation, réintégration...) entre 16 et 25 ans, elle doit se faire recenser avant la fin du 1<sup>er</sup> mois suivant la date d'acquisition de la nationalité française, ou de la notification de cette acquisition (fournir le justificatif de nationalité française).

### Où et comment faire ?

Pour se faire recenser, il faut se présenter à la mairie. Si l'intéressé est dans l'impossibilité de faire lui-même les démarches, elles peuvent être accomplies par son représentant légal (parents, tuteur...).

### Pièces à fournir :

carte nationale d'identité en cours de validité ou tout autre document justifiant de la nationalité française, livret de famille des parents.

**ATTENTION !** Pas de recensement anticipé par rapport aux dates de naissance du jeune, en revanche les inscriptions tardives sont acceptées.

Périodes de recensement	Mois de naissance	Mois de recensement
1 <sup>ère</sup> Période 2011	Janvier 1995 Février 1995 Mars 1995	Janvier 2011 Février 2011 Mars 2011
1 <sup>ème</sup> Période 2011	Avril 1995 Mai 1995 Juin 1995	Avril 2011 Mai 2011 Juin 2011
3 <sup>ème</sup> Période 2011	Juillet 1995 Août 1995 Septembre 1995	Juillet 2011 Août 2011 Septembre 2011
4 <sup>ème</sup> Période 2011	Octobre 1995 Novembre 1995 Décembre 1995	Octobre 2011 Novembre 2011 Décembre 2011

## ❖ Bienvenue au centre de loisirs !

Les enfants de 3 à 12 ans sont accueillis le mercredi et pendant les vacances scolaires à l'Espace Hubert Dubedout de 8 h à 17 h 45.

De nombreuses activités leur sont proposées, avec des thèmes différents pour chaque vacances comme les couleurs de l'arc en ciel, Sherlock Holmes, l'art dans tous ses états... ou encore des voyages dans des pays imaginaires, des sorties journée à la ferme pour goûter les produits et ramasser des châtaignes en automne, des sorties neige en hiver.

Le centre de loisirs participe aux différents événements proposés par la ville de Saint-Martin-le-Vinoux tout au long de l'année comme le carnaval (lire en dernière page) et la semaine du goût : à l'automne 2010 les enfants ont découvert l'Italie, ses saveurs et ses spécialités.



### Vacances de février :

du lundi 28 février au vendredi 11 mars.

### Inscriptions en mairie :

du 7 au 18 février avant 10 heures au service éducation.

### Apporter les documents suivants :

- > carnet de santé,
- > attestation d'assurance et numéro de sécurité sociale,
- > quotient familial de la CAF,
- > livret de famille,
- > justificatif de domicile de moins de 3 mois.



*Houria Latrèche nous a quittés cet automne 2010 suite à une longue maladie.*

*Elle était élue conseillère municipale déléguée à Saint-Martin-le-Vinoux depuis mars 2001.*

*Sa joie de vivre et son sourire nous manquent.*

## ❖ Comment voter par procuration aux cantonales



Les personnes qui ne peuvent se rendre aux urnes les 20 et 27 mars 2011, date des élections cantonales, peuvent donner une procuration à une personne de leur choix à condition qu'elle vote dans la même commune, mais pas obligatoirement dans le même bureau de vote.

Pour établir une procuration, la personne doit se présenter au Tribunal d'Instance ou à la gendarmerie ou au commissariat de police du lieu de résidence ou du lieu de travail avec une pièce d'identité et les renseignements concernant la personne qui votera à sa place, son nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse. Pour les personnes dont la santé ou une infirmité sérieuse les empêche de se déplacer, il est possible, sur demande écrite, avec un certificat médical, de faire déplacer un officier de police à domicile pour établir la procuration.

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour que la mairie puisse recevoir la procuration en temps voulu.

Ceux qui ne se sont pas inscrits sur les listes électorales avant le 31 décembre 2010 ne pourront pas voter en 2011.

Pour voter en 2012, date des élections présidentielles, il est possible de s'inscrire jusqu'au 31 décembre 2011.

## Tribune politique

### opposition municipale "Osons le changement"

Au conseil du 7 décembre 2009 l'opposition avait demandé qu'un espace communal honore le Docteur Fugain. C'est fait, notre médiathèque porte son nom. Choix judicieux même si pour lui, la maison des livres et de la culture s'appelait bibliothèque. Homme de générosité, de contact et d'échanges, son nom convient parfaitement à ce lieu de paix et de tranquillité studieuse. On peut regretter que loin des passages quotidiens, ce local entretienne mal sa mémoire comme l'auraient fait une place, une rue. Qui, dans 20 ans saura que Pierre Fugain, homme de dévouement et de culture fut aussi un résistant ? Pas seulement de l'ombre ce qu'illustre bien son livre où, généreux, il parle plus des mérites et des sacrifices des autres que des siens. Il a résisté, flirtant avec l'illégalité en s'opposant à toutes les injustices, magnifiant tel un sacerdoce sa profession de médecin. Qui l'a un tant soit peu approché ne pouvait être que son ami.

### majorité municipale "Saint Martin-le-Vinoux à cœur"

En ce début d'année, les élus de la majorité « Saint-Martin-le-Vinoux à cœur » ne failliront pas à la tradition : ils vous présentent leurs vœux les meilleurs.

Que cette année vous apporte ainsi qu'à ceux qui vous sont proches : santé, réussite dans vos projets et satisfaction dans votre vie quotidienne.

Que cette année procure à chacun de meilleures conditions de vie et qu'ensemble, à notre modeste niveau, nous puissions infléchir la montée de l'injustice et de la précarité, même si le contexte économique et les dernières décisions nationales ne vont hélas pas dans le sens d'une amélioration conséquente.

Tous les élus de « Saint-Martin-le-Vinoux à cœur » s'emploient au quotidien, dans leur action au plus près de chaque citoyen, à trouver des solutions satisfaisantes pour tous.



## Et si on chantait Jean Ferrat !

Jean Ferrat, nous a quittés le 13 mars 2010. A la fois chanteur et poète, auteur de chansons engagées, il a composé et interprété près de 200 chansons. "La Clé des Chants" en partenariat avec la ville de Saint-Martin-le-Vinoux a souhaité lui rendre hommage. Le vendredi 18 février 2011, à 20h30, ne manquez pas ce moment d'émotion, l'entrée est gratuite.

## Enquête sur le cadre de vie et la sécurité

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise du 17 janvier au 16 avril une enquête sur le thème du cadre de vie et de la sécurité. La première partie de cette enquête porte sur la qualité de l'environnement de l'habitat, la seconde aborde les problèmes d'insécurité auxquels les personnes ont pu être confrontés au cours des deux dernières années : cambriolage, vandalisme, vol, agression...

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

## Mouvement de terrain au Mas Caché

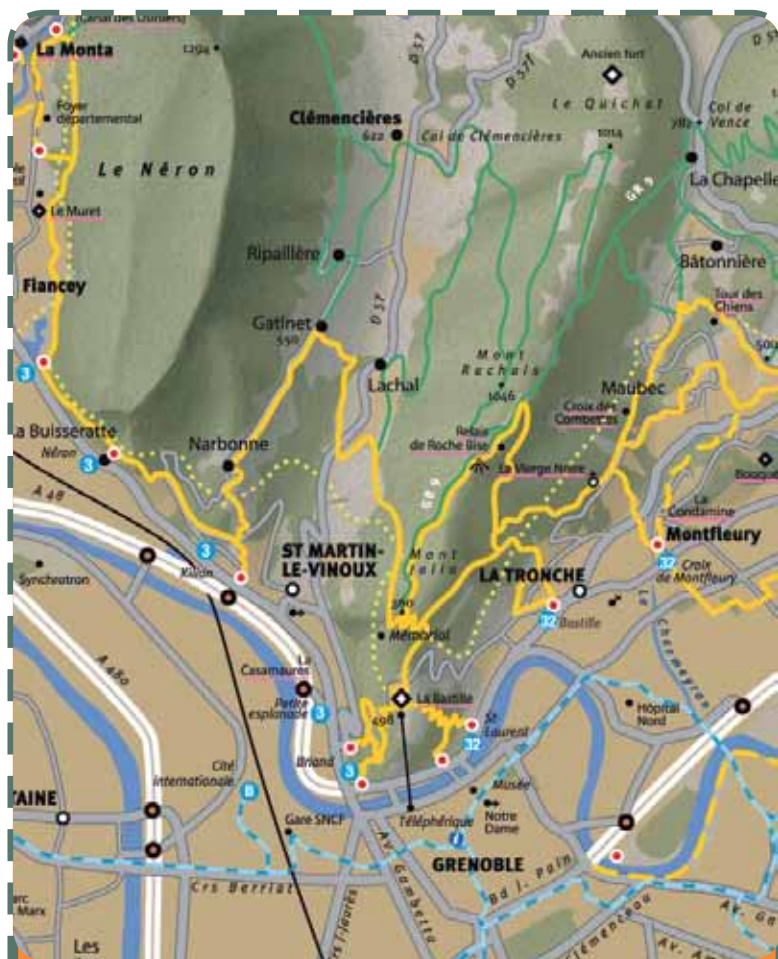
Dans la nuit du 9 au 10 janvier, les habitants du Mas Caché ont ressenti des vibrations pendant une vingtaine de minutes à partir de minuit. Sismalp (réseau sismologique des Alpes) a effectivement enregistré une secousse de 1,6 sur l'échelle de Richter. Le mouvement de terrain a provoqué des fissures, dont certaines, très importantes, ont rendu deux maisons inhabitables. L'origine exacte du mouvement de terrain n'est pas déterminée à ce jour :

- soit les secousses d'origine naturelle, phénomène fréquent, ont provoqué le mouvement de terrain, y compris dans les galeries Vicat,
- soit l'effondrement d'une galerie ancienne des Ciments de la Porte de France a provoqué le mouvement de terrain.

Le mouvement de terrain est extrêmement circonscrit au lieu dit Mas Caché. La stabilisation du terrain prend quelque temps.

Le Maire a d'ores et déjà remis au Préfet, le 10 janvier, une demande de déclaration de catastrophe naturelle qui doit être instruite à Paris et saisi la Présidente du Tribunal Administratif, pour la désignation d'un expert, nommé depuis. Les services du RTM (Restauration des Terrains de Montagne) dépendant de la Préfecture sont sur site chaque jour depuis le 10 janvier, pour suivre l'évolution, diagnostiquer l'origine du sinistre et rédiger un rapport précis. Cela permettra aux compagnies d'assurance de faire jouer leurs garanties, au Ministère de statuer sur la catastrophe naturelle, et au besoin à Monsieur le Préfet de revoir l'autorisation d'exploitation des ciments Vicat qu'il est seul habilité à accorder.

## Découvrez des sentiers de randonnée à deux pas de chez vous



### 1 La balade du Mont Jalla

Un itinéraire facile d'environ 40 minutes

Accès au départ par la route du Col de Clémencières sur 3,2 km ; se garer sur la droite sur le parking au lieu-dit La Gomma (altitude : 500 m).

- 1 > Suivre l'impasse à droite en direction du Mas Caché. Vues remarquables sur le Néron, le hameau de Narbonne, et le Vercors
- 2 > Dans le hameau du Mas Caché, continuer tout droit, puis prendre légèrement à gauche en direction du Mont Jalla. Petit raidillon de quelques centaines de mètres. Continuer tout droit sur le sentier principal.
- 3 > Passer au pied de fortifications. Continuer tout droit. Vue remarquable sur Saint-Martin-le-Vinoux.
- 4 > Arrivée au Mont Jalla, altitude: 630 m, après 35 mn de montée. Mémorial des troupes de montagne, fortifications. Vues remarquable sur les massifs du Taillefer et de Belledonne, sur Grenoble et les trois vallées.
- 5 > Redescendre par le même chemin.

*Nous remercions le SIPAVAG (Syndicat pour la protection et l'aménagement des franges vertes de l'agglomération grenobloise) pour les illustrations. Le SIPAVAG a été créé en 1979, il regroupe 44 communes de l'agglomération. Il a pour vocation la création, l'entretien le balisage et l'animation d'environ 600 Km de chemins et de sentiers.*



## Agenda :

### Lundi 7 février

- Conseil municipal
- > 19h - Hôtel de Ville

### Mercredi 9 et 23 février

- Permanence gratuite de l'Avocat Conseil
- > 18h - Hôtel de Ville (sans rendez-vous)

### Vendredi 18 février

- "La Clé des Chants" rend hommage à Jean Ferrat
- > 20h30 - salle festive - Maison des Moais (entrée gratuite)

### Dimanche 20 février

- Club Cartophile Dauphinois - Salon de la carte postale ancienne (cartes postales de Saint-Martin-le-Vinoux)
- > de 9h à 17h - salle festive - Maison des Moais
- Contact : 04 76 02 93 74

### Samedi 19 mars

- Carnaval
- Déambulation dans les rues de Saint-Martin-le-Vinoux
- La compagnie « La Batook » nous réserve une surprise
- > Départ à 14h 30

### Judi 24, vendredi 25 et lundi 28 février

- Ateliers spécifiques « Contrat alternance »
- Inscription préalable à la MEEN
- > 04 76 13 18 05

### Vendredi 1<sup>er</sup> avril

- "Martin dis nous" soirée contée
- > Lieu à préciser

## Pharmacies :

### Semaine du 5 au 11 février

Pharmacie du Néron  
4, rue du 26 mai 1944  
Saint Martin-le-Vinoux  
04 76 75 49 74

### Semaine du 12 au 18 février

Pharmacie Casadella  
38, avenue Général de Gaulle  
Saint Egrève  
04 76 75 24 84

### Semaine du 19 au 25 février

Pharmacie de la Monta  
11, rue de la Monta  
Saint-Egrève  
04 76 75 60 69

### Semaine du 26 février au 4 mars

Pharmacie Vacher  
Rue du Moulin  
Le Fontanil  
04 76 75 51 48

### Semaine du 5 au 11 mars

Pharmacie de Prédieu  
Prédieu  
38120 Saint-Egrève  
04 76 75 31 67

### Semaine du 12 au 18 mars

Pharmacie Chalier  
Domaine Barnave  
Saint-Egrève  
04 76 75 43 42

### Semaine du 19 au 25 mars

Pharmacie Brossier Cohen  
121 C, avenue Général Leclerc  
Saint Martin-le-Vinoux  
04 76 75 49 33

### Semaine du 26 mars au 1<sup>er</sup> avril

Pharmacie de la Pinéa  
Centre commercial « La Pinéa »  
Saint-Egrève  
04 76 75 43 33

samedi **19 mars**  
2011



# Carnaval

**14 h 30 RDV Place Charles de Gaulle**  
déambulation en musique  
avec la compagnie **la Batook**

**16 h 30 Rassemblement au Parc Gontier**  
avec mise à feu des bonhommes Carnaval  
suivi d'un goûter.

DÉPART : place Charles de Gaulle, arrêt à l'Hôtel de Ville, défilé avenue Général Leclerc, arrêt devant la pharmacie du Néron, ensuite rue du 26 mai 1944, arrêt place Pasteur, direction quartier de Champeyrard, retour par la rue Félix Faure et Pierre Sémard et... ARRIVÉE AU PARC GONTIER.

